

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

---

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1468 Rect.

présenté par  
M. Yves Cochet, Mme Billard, M. Mamère et M. de Rugy

-----  
**ARTICLE 30**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« , notamment le dégazage, les déballastages ou l'apparition d'espèces invasives. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à spécifier les types de pollutions induites par les activités portuaires.